

## La promesse du court

Éric Bachand

Numéro 131, mars-avril 2007

Court métrage Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/12725ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bachand, É. (2007). La promesse du court. *24 images*, (131), 21–21.

# La promesse du court

par **Éric Bachand**

**Q**u'en est-il du court métrage au Québec depuis dix ans? Bien entendu, l'ère numérique lui a insufflé un vent de liberté et les créateurs ont pu faire leurs films avec ou sans aide de financière de l'État. Ils ont su également s'organiser pour diffuser leur travail; le phénomène Kino en est un bel exemple: ses soirées mensuelles tout d'abord tenues dans la métropole se sont rapidement disséminées en province pour faire finalement le tour de la planète.

Parallèlement, les événements consacrés aux courts métrages se sont multipliés: Regard sur le court métrage au Saguenay en a été le premier il y a 11 ans; ont suivi Vitesse Lumière à Québec, Prends ça court à Montréal, le Festival du film court de Victo, Images en vues aux Îles-de-la-Madeleine, le Festival du court métrage de Sherbrooke, Spasm... Une explosion du nombre de plates-formes de diffusion spécialisées.

Il faudrait ajouter l'émission de courts métrages Entrée côté court à la télévision de Radio-Canada, à Artv puis à Télé-Québec qui nous présentait la relève cinématographique par le biais de 24 courts métrages de fiction et de documentaire expressément produits pour la série. On a aussi vu naître Silence, on court, version télévision sur Artv et sur le Web. Le portail né d'un partenariat entre Radio-Canada et l'ONF était reconnu comme le site de diffusion par excellence du court métrage destiné à la francophonie. Il était aussi un lieu important de réseautage et un stimulant pour la jeune relève québécoise: plusieurs concours et programmes de courts métrages thématiques itinérants ont été présentés en salle durant ses cinq années d'existence. Mentionnons, à titre d'activité de développement, le concours Cours écrire ton court qui permet à des scénaristes de la relève, choisis après avoir soumis une première version dialoguée d'un scénario, de bénéficier d'ateliers d'écriture et d'être accompagnés de scénaristes consultants durant quelques jours. Ces ateliers-concours mis en route il y a huit ans par le programme «Jeunes créateurs» de la SODEC sont une des rares initiatives intéressantes pour soutenir le court métrage issues d'un organisme d'État.

Côté production, le court métrage nous aura ouvert les yeux plus que jamais sur la diversité des genres et des approches, les films des diplômés des écoles de cinéma se mêlant à ceux des autodidactes, les films «essais» des regroupements de cinéastes côtoyant ceux qui servent de tremplin à une carrière, la véritable innovation s'unissant à la duperie pure et simple, la maladresse technique à la capacité d'émouvoir. La créativité se trouve souvent ailleurs que là où on l'attend...

L'antichambre qu'est court métrage aura vu passer des cinéastes de talent poursuivant aujourd'hui leur route, qui avec le long métrage, qui à la télévision ou en publicité. Je pense, entre autres, aux Jean-Marc Vallée, Francis Leclerc, Louise Archambault, Jean-François Rivard, Tara Johns, Ricardo Trogi, Robin Aubert, Jean-François Asselin, Ann Arson, Julie Hivon, Éric Tessier et Sébastien Rose.

Disons-le, le court métrage a beau être, dans les faits, une forme d'expression à part entière, il est avant tout une nécessité pour les débutants, un lieu de passage – si on excepte bien sûr l'animation et le cinéma expérimental – qui existe principalement grâce à l'acharnement d'une certaine jeunesse qui cherche à prendre sa place.

Pourtant, le court métrage pourrait apporter beaucoup plus s'il était moins tributaire de l'air du temps ou de ceux qui se demandent, inconsciemment ou non, de quelle façon tirer profit du court métrage. Malheureusement, au Québec, il n'y a pas encore d'organisme ou de programme voué au court métrage. En France, au Portugal, en Italie, en Allemagne et en Espagne, ces structures existent: maison du court métrage, conférence internationale du court métrage, instituts du film disposant de répondants pour le court métrage. Ces structures permettent une continuité dans la reconnaissance du court métrage et exercent des pressions sur les autorités politiques afin de concrétiser les ambitions des cinéastes. C'est ainsi que se sont développés un milieu et une culture du court métrage en Europe.

On pourrait se demander pourquoi après dix ans d'effervescence et de réseautage le court métrage d'ici n'a pas plus d'écho dans nos salles de cinéma et à la télévision. Le format court n'est pas encore considéré pour son potentiel, soit de rejoindre un public sensible à la découverte, aux nouvelles voix et aux préoccupations d'une jeunesse mobile.

Pourtant, le court métrage est une forme de cinéma plus moderne, plus créative, plus vivante et plus adaptée que le long métrage au mode de consommation des images d'aujourd'hui. Il serait envisageable d'exiger au moins une émission de court métrage sur une de nos chaînes publiques. Une émission développée par ceux qui font et osent le court et non pas par ceux qui tentent de saisir le phénomène entre deux projets pilotes de téléroman. Au cinéma, une fois par année, on pourrait allouer la moitié du budget de promotion d'un long métrage pour sortir en plusieurs copies un programme de courts métrages de 90 minutes qui circulerait à travers la province et, pourquoi pas, à l'étranger. Le tout serait coordonné par un organisme dédié aux courts et soutenu par l'État et le secteur privé.

Le sort du court métrage se joue aujourd'hui au niveau politique et nous espérons fortement qu'un regroupement du milieu parviendra à donner à ces films toute l'attention et le soutien qu'ils méritent.



Affiche inaugurale de Regard sur le court métrage